

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :  
Centre de Recherches Historiques de l'Ouest  
CERHIO

sous tutelle des  
établissements et organismes :

Université de Rennes 2

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS

Université d'Angers - UA

Université de Bretagne-Sud - UBS

Université du Maine

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel COSNARD, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts." (Article 8, alinéa 5)

## Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Centre de Recherches Historiques de l'Ouest

Acronyme de l'unité : CERHIO

Label demandé : UMR

N° actuel : UMR 6258

Nom du directeur  
(2015-2016) : M<sup>me</sup> Annie ANTOINE

Nom du porteur de projet  
(2017-2021) : M. Yves DENECHERE

## Membres du comité d'experts

Président : M. Bernard HOURS, Université de Lyon - Jean Moulin

Experts :

- M. Bruno DUMONS, LARHRA (représentant du CoNRS)
- M. Alexandre FERNANDEZ, Université Bordeaux - Montaigne (représentant du CNU)
- M<sup>me</sup> Annick LEMPERIERE, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- M<sup>me</sup> Emmanuelle PICARD, ENS Lyon
- M. Frédéric ROUSSEAU, Université Montpellier 3
- M<sup>me</sup> Cécile SOUDAN, CRH - EHESS (représentante du CoNRS)

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Maurice CARREZ

**Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :**

M. Fabrice BOUDJAABA, INSHS du CNRS  
M<sup>me</sup> Nathalie BOURGOUGNON, Université de Bretagne-Sud  
M. Laurent BOURQUIN, Université du Maine  
M. Leszek BROGOWSKI, Université de Rennes 2 Haute Bretagne  
M<sup>me</sup> Clarisse DAVID, CNRS  
M. Olivier DAVID, Université Rennes 2  
M. Rachid EL GERJOUA, Université du Maine  
M. Christian ROBLEDO, Université d'Angers  
M. Philippe SIMONEAU, Université d'Angers

**Directeurs ou représentants de l'École Doctorale :**

M. Yves DENECHERE, ED n° 496 SCE  
M<sup>me</sup> Gaïd LE MANER-IDRISSI, ED n° 507 SHS

## 1 • Introduction

### Historique et localisation géographique de l'unité

Le CERHIO a été créé le 1<sup>er</sup> janvier 2006. Il a d'abord eu le statut de FRE en 2006-2007, puis d'UMR à partir de 2008. Il est issu du regroupement des équipes de recherche en histoire de quatre universités : 3 EA (Angers, Le Mans, Lorient UBS) et 1 UMR (Rennes 2). Présent sur ces quatre sites, il est composé essentiellement d'historiens médiévistes, modernistes et contemporanéistes ; y sont rattachés quelques spécialistes d'histoire ancienne, civilisationnistes, anthropologues et archéologues.

### Équipe de direction

M<sup>me</sup> Annie ANTOINE, directrice, PR, Rennes 2

M. Yves DENECHERE, directeur-adjoint, PR, Angers

### Nomenclature HCERES

SHS 6\_1, domaine principal

SHS 6\_3 et SHS 2\_3, domaines secondaires

### Domaine d'activité

Histoire ancienne, archéologie, histoire médiévale, histoire moderne, histoire contemporaine, anthropologie.

## Effectifs de l'unité

| Composition de l'unité                                                                                                                      | Nombre au 30/06/2015 | Nombre au 01/01/2017 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés (28 PR, 57 MCF dont 2 MACFHDR, 2PRAG)                                                   | 87                   | 86                   |
| N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés (2 CR CNRS)                                                                        | 2                    | 2                    |
| N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche) (3 IT CNRS et 4 personnels université) | 7                    | 10                   |
| N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)                                                                                        | 9 PREM               |                      |
| N5 : Autres chercheurs (DREM, post-doctorants, etc.)                                                                                        | 1 DRM                |                      |
| N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)                                      | 1 PAST               |                      |
| N7 : Doctorants                                                                                                                             | 107                  |                      |
| <b>TOTAL N1 à N7</b>                                                                                                                        | <b>214</b>           |                      |
| Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées                                                                                 | 30                   |                      |

| Bilan de l'unité                                          | Période du 01/01/2010 au 30/06/2015 |
|-----------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| Thèses soutenues                                          | 60                                  |
| Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité | 3                                   |
| Nombre d'HDR soutenues                                    | 12                                  |

## 2 • Appréciation sur l'unité

## Introduction

Les cinq thématiques de l'unité sont : 1) Religions, Églises, Sociétés ; 2) État, Administration, Politique ; 3) Conflits, Guerres, Violences ; 4) Savoirs, Sciences, Techniques ; 5) Corps et Genre.

Après la première étape, celle de sa mise en œuvre, le CERHIO a expérimenté au cours de son deuxième contrat, en tant qu'UMR, les atouts et les limites de la structuration qui avait été adoptée au préalable, à savoir une organisation sur quatre sites suffisamment distants pour qu'il soit délicat de trouver un bon équilibre entre l'indispensable autonomie pour un bon fonctionnement au quotidien et l'indispensable synergie pour la définition et la mise en œuvre d'une politique scientifique de laboratoire. Sur le plan scientifique, cette synergie apparaît dans l'évolution en cours de contrat : redéfinition des axes initiaux en cinq thématiques ; apparition d'équipes internes ; le tout dans une logique de

transversalité aux quatre sites. La recommandation de donner plus de visibilité à quelques programmes collectifs a donc bien été entendue. La réflexion sur l'organisation pour trouver une meilleure efficacité dans la mise en œuvre de la politique scientifique montre que l'UMR sait se remettre en cause. Par ailleurs, l'ouverture internationale s'est sensiblement renforcée au cours de ce contrat.

### Avis global sur l'unité

Le CERHIO apparaît comme une UMR solide par sa production scientifique, dynamique par son ouverture internationale et sa capacité de renouvellement, attractive comme le montrent les recrutements et les inscriptions en doctorat. Il doit cependant gérer l'hétérogénéité scientifique qui caractérise toutes les unités « généralistes » en région, et une difficulté spécifique, celle d'une implantation sur quatre sites distants. La direction et les membres de l'unité semblent vouloir se donner les moyens de parvenir à renforcer dans l'avenir la cohésion de la gouvernance et de la gestion, après avoir œuvré à renforcer sa cohérence scientifique.

### Points forts et possibilités liées au contexte

Le CERHIO, qui dispose de locaux adaptés et suffisants, développe une activité scientifique de qualité, manifestée par un volume de publications conséquent, la participation à plusieurs programmes collectifs, l'ouverture à l'interdisciplinarité, en particulier vers les sciences dures. Il est en position de référence sur certaines thématiques, les unes appuyées sur un héritage et les autres issues du renouvellement des questionnements au sein de l'unité à la faveur des recrutements. Ces derniers, tant de chercheurs que d'enseignants-chercheurs, montrent l'attractivité de l'unité dans un contexte tendu tant au niveau national que pour les universités.

Un peu plus du tiers des membres de l'unité sont HDR et les doctorants bénéficient d'une bonne politique de formation, d'un encadrement attentif (comité de thèses systématiques au moins dans l'une des ED), d'un appui financier à la recherche et d'outils d'expression. Le CERHIO est d'ailleurs un pilier des deux ED dont il dépend. Le nombre de soutenances réalisées et la durée moyenne des thèses manifestent une politique attentive à la réussite des étudiants.

Un effort concerté et constant a été mené pour développer la visibilité et l'insertion internationale de l'unité. Les résultats sont là, notamment en termes de publications dans des revues étrangères, de recherches sur des terrains extérieurs en Europe et hors Europe et de participation à des programmes internationaux.

L'unité a développé de nombreux partenariats et relations avec l'environnement régional social, économique et culturel. Les membres du CERHIO prennent à cœur d'assurer la diffusion auprès du public et la vulgarisation des résultats de la recherche.

Enfin, l'unité, tant au niveau de la direction que de l'ensemble des chercheurs, manifeste une volonté déterminée de poursuivre l'évolution vers une plus grande cohérence et une plus grande cohésion, dans une dynamique collective améliorée.

### Points faibles et risques liés au contexte

La répartition de l'unité sur quatre sites éloignés fait courir un risque à sa cohésion. Le pilotage par site des dotations récurrentes et de plusieurs programmes n'apparaît pas comme une organisation susceptible de prévenir ce risque. La direction de l'unité et le conseil de laboratoire n'ont qu'une vision après coup des choix budgétaires opérés. La direction de l'unité n'a la maîtrise que d'une part infime du budget (le FEI du CNRS). Le rôle du conseil de laboratoire paraît assez faible.

Les thématiques de l'unité apparaissent comme un cadre de classement *a posteriori* de la production scientifique. Il ne s'agit pas d'axes structurants de la politique scientifique de l'unité, ni d'un cadre de pilotage scientifique pour la direction de celle-ci.

L'articulation des groupes de recherche internes avec l'ensemble de l'unité n'apparaît pas claire, notamment en termes d'arbitrage et de répartition des budgets, même s'ils semblent fonctionner largement sur des programmes au financement propre. Deux de ces groupes apparaissent comme des émanations de site. Une bonne moitié des chercheurs de l'unité semblent travailler en « électrons libres », les thématiques ne fonctionnant pas comme un cadre pour structurer du collectif.

La visibilité de l'unité sur le web est assez confuse. Le site propre de l'unité, par ailleurs bien construit, apparaît mal référencé et vient après les pages dédiées à l'unité sur les sites de chaque tutelle universitaire. Or, chacune de ces

pages ignore l'existence du CERHIO sur les autres sites. De plus, l'unité ne semble pas disposer d'un personnel dédié au suivi du site et la communication.

### Recommandations

La construction d'une plus grande cohésion de l'unité doit davantage reposer sur la construction d'un véritable collectif scientifique.

Un premier élément en est le renforcement du rôle du conseil de laboratoire. Pour cela, il serait opportun de veiller à sa double représentativité : celle des thématiques et des groupes de recherche d'une part, celles des sites d'autre part. Le conseil de laboratoire devrait avoir un rôle plus important dans les arbitrages pour la répartition du budget et dans la définition de la politique scientifique de l'unité. Pour cela, il faut envisager plus que trois réunions annuelles.

La meilleure cohésion de l'unité pourrait donc passer également par la constitution d'un budget globalisé, dont la répartition devrait passer par la consultation et l'arbitrage du conseil de laboratoire.

Le projet pour le prochain contrat prévoit la mise en place d'un conseil de direction. Sa composition devrait permettre d'en faire une instance souple d'assistance au pilotage de l'unité entre les réunions du conseil de laboratoire.

Selon les sites concernés, la politique de mutualisation de certaines opérations de gestion et d'administration ne doit pas se faire au détriment du travail dans l'UMR. Il conviendrait, selon les sites concernés, de veiller à rapprocher les agents université et les agents CNRS.